

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Sables-d'Olonne, le 19 février 2018

### **Les Sables-d'Olonne Agglomération et SFR signent une convention pour le déploiement de la fibre**

Ce jour, **Lionel Recorbet**, Président directeur-général de SFR Collectivités, a confirmé à **Yannick Moreau**, Président des Sables-d'Olonne Agglomération, les engagements de SFR pour le déploiement de la fibre optique dans l'agglomération sablaise. La convention, signée ce jour, prévoit le déploiement de **près de 30 000 prises éligibles à la fibre, réparties dans 7 communes de l'agglomération**. Elle répond à l'objectif partagé des signataires d'offrir, aux cours des prochaines années, un accès au Très Haut Débit pour les particuliers et les entreprises afin de leur permettre de profiter de services numériques complets et innovants.

Les études sont en cours et les travaux commenceront cette année pour desservir **dès 2019**, les premiers quartiers dans les communes du **Château-d'Olonne, Olonne-sur-Mer et les Sables-d'Olonne**. Les opérations de construction du réseau vont ensuite démarrer à **L'Île-d'Olonne et Sainte-Foy, pour raccorder les premiers logements d'ici 2020**. Enfin à **Saint-Mathurin et Vairé**, les études sont lancées et les travaux programmés pour permettre une **arrivée de la fibre en 2021**.

SFR poursuit au quotidien le déploiement de la fibre, commune par commune et s'engage à ce que d'ici **2022, près de 30 000 foyers de l'agglomération des Sables-d'Olonne** bénéficient de la vitesse et de la performance du Très Haut Débit.

**A cette occasion, Yannick Moreau a déclaré :** « *Aujourd'hui, nous ne nous passerions pas d'internet. Demain, nous ne pourrions pas nous passer de la fibre optique.*

*L'aménagement numérique revêt un double enjeu pour notre agglomération. Celui de l'attractivité économique et touristique d'une part, à l'instar de toute agglomération, métropole ou destination touristique, et celui de la réduction des inégalités d'autre part, afin que les habitants et les entreprises puissent bénéficier du très haut débit dans les villes, comme dans les villages. Non seulement la fibre optique participera à conforter la qualité de vie de notre agglomération et de notre station balnéaire mais elle constituera en plus un levier de croissance pour l'économie et l'emploi.*

**Le déploiement de la fibre optique sur l'agglomération des Sables d'Olonne, c'est sans frais pour les habitants de l'agglomération.**

*Le déploiement de la fibre optique est un engagement qui est pris en charge intégralement par SFR et ne nécessite pas d'investissement de la part de l'agglomération. C'est une nouvelle fois une résultante de l'attractivité de l'agglomération des Sables d'Olonne.*

*Pour sa part, La Communauté d'Agglomération joue un rôle de « facilitateur » afin qu'aboutissent les études et les travaux de déploiement dans le cadre des conventions passées avec les opérateurs de réseaux. Ceux-ci s'engagent à réaliser les travaux et les équipements de déploiement de la FttH à leur charge. Orange s'y était déjà engagé, je me réjouis qu'SFR le rejoigne aujourd'hui.*

**L'engagement de SFR est une très bonne nouvelle pour l'agglomération à deux titres.**

*L'accord passé ce jour avec SFR est une très bonne nouvelle pour l'agglomération car il participe à accélérer le calendrier de déploiement de la fibre optique. SFR desservira en priorité les quartiers non raccordés actuellement par Orange.*

*L'accord passé ce jour avec SFR est une très bonne nouvelle pour l'agglomération car il permet d'élargir la zone de déploiement de la fibre optique aux 4 communes rétro-littorales : l'Île-d'Olonne, Sainte-Foy, Saint-Mathurin et Vairé. Il faut saluer et remercier SFR qui a répondu favorablement à la demande de l'Agglomération et des 7 Maires pour que la fibre optique soit déployée dans les villes littorales et dans les 4 communes rétro littorales dans un délai raisonnable ».*

**Lionel Recorbet a précisé :** « Aujourd'hui avec cette signature, SFR confirme son engagement auprès des Sables-d'Olonne Agglomération pour l'accompagner dans la poursuite de la transformation digitale de son territoire au bénéfice des habitants et des entreprises. SFR accélère ses déploiements et réalise des investissements sans précédent pour que le Très Haut Débit, fixe comme mobile, soit une réalité pour le plus grand nombre ».

Année	Volume de locaux "programmés"		Volume de locaux "raccordables"*	
	Nombre de locaux	% du total	Nombre de locaux	% du total
2018	-	0%	-	0%
2019	15 000	48%	5 000	16%
2020	30 000	96%	24 000	77%
2021	31 000	99%	28 250	90%
2022	31 359	100%	31 359	100%

\*Raccordables, raccordables sur demande ou raccordables sur autorisation, les cas de locaux raccordables « sur demande » ou « dès autorisation » correspondant à des situations spécifiques ou exceptionnelles.



## **Altice-SFR confirme ses engagements dans la fibre**

Déjà doté de la première infrastructure fibre (FTTH/FTTB) de France avec plus de 10,4 millions de prises éligibles, SFR confirme son leadership et continuera d'animer le marché grâce à son intense dynamique de déploiements soutenu par des investissements sans précédent, qui permettront d'apporter la fibre optique au cœur des territoires. Nperf a d'ailleurs décerné à SFR, l'*Award*<sup>(1)</sup> annuel du meilleur débit descendant Internet Fixe, toutes technologies confondues.

## **Performance et bénéfices du Très Haut Débit**

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

(1) Selon le baromètre 2017 nPerf des connexions Internet fixes : <https://www.nperf.com/fr/awards/fr/2017/broadband/france/>

## **À propos de SFR Group - [www.sfr.com](http://www.sfr.com)**

SFR est la filiale du Groupe Altice en France. Fondé en 2001, Altice est un groupe international, acteur de la convergence entre les télécoms, les contenus, les médias, le divertissement et la publicité.

Altice propose des produits et services innovants, qui étendent le champ des possibles pour ses 50 millions de clients grâce à des réseaux fibre et mobile ultra performants. Le groupe permet à des millions de personnes de vivre leurs passions en proposant des contenus originaux, des programmes TV de grande qualité, des chaînes d'information internationales, nationales et locales. Altice diffuse en live les plus grandes compétitions sportives et permet à des millions de clients de profiter des médias et divertissements les plus populaires. Altice innove en matière de technologies grâce à ses « Altice Labs » répartis à travers le monde. Altice met en contact des marques leaders et leur audience à travers des solutions publicitaires haut de gamme. Altice est également un fournisseur mondial de solutions digitales pour tous ses clients entreprises.

Altice est présent sur 10 territoires, de New York à Paris, de Tel Aviv à Lisbonne, de Saint-Domingue à Genève, d'Amsterdam à Dallas.

Altice (ATC & ATCB) est coté sur Euronext Amsterdam.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : [@SFR\\_Groupe](https://twitter.com/SFR_Groupe)

## **Contacts presse :**

### **Les Sables d'Olonne Agglomération :**

Dominique Peyrache - [dominique.peyrache@lsoagglo.fr](mailto:dominique.peyrache@lsoagglo.fr) – Tel : 02 51 23 84 40

### **SFR Région Nord-Ouest :**

Marielle Bocenno – [marielle.bocenno@sfr.com](mailto:marielle.bocenno@sfr.com) – Tel : 02 72 74 32 05